



Conseil de sécurité

Soixante-treizième année

8261^e séance

Mercredi 16 mai 2018, à 15 heures

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Lewicki/M ^{me} Wronecka	(Pologne)
<i>Membres :</i>	Bolivie (État plurinational de)	M. Inchauste Jordán
	Chine	M. Zhang Dianbin
	Côte d'Ivoire	M. Djédjé
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Tachco
	Éthiopie	M. Woldegerima
	Fédération de Russie	M. Polyanskiy
	France	M ^{me} Gueguen
	Guinée équatoriale	M. Ndong Mba
	Kazakhstan	M. Temenov
	Koweït	M. Almunayekh
	Pays-Bas	M ^{me} Gregoire Van Haaren
	Pérou	M. Meza-Cuadra
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Allen
	Suède	M. Vaverka

Ordre du jour

La situation en Guinée-Bissau

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 15 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation in Guinée-Bissau

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, j'invite le représentant de la Guinée-Bissau à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, j'invite les intervenants suivants à participer à la présente séance : M. Tayé-Brook Zerihoun, Sous-Secrétaire général aux affaires politiques; M. Yury Fedotov, Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime; et S. E. M. Mauro Vieira, Représentant permanent du Brésil auprès de l'Organisation des Nations Unies, en sa qualité de Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix.

M. Fedotov se joint à la séance d'aujourd'hui par visioconférence depuis Vienne.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Zerihoun.

M. Zerihoun (*parle en anglais*) : Je suis reconnaissant de l'occasion qui m'est donnée de faire le point oralement sur la situation politique et sécuritaire en Guinée-Bissau et sur les préparatifs du pays en vue des élections.

Depuis l'adoption de la résolution 2404 (2018), le 28 février, des progrès encourageants ont été accomplis dans les efforts visant à sortir de l'impasse politique et institutionnelle qui persiste en Guinée-Bissau depuis près de trois ans. Comme le Conseil de sécurité le sait, lors de la session extraordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le 14 avril, le Président de la Guinée-Bissau, M. José Mário Vaz, a pris plusieurs engagements clefs, qui ont été tenus depuis lors. Il s'agit notamment de la prestation de serment de M. Aristides Gomes en tant que Premier Ministre de consensus, le 16 avril, de la publication d'un décret le même jour qui confirme le 18 novembre comme date des élections législatives, et de la convocation de la session plénière de l'Assemblée nationale le 19 avril, pour la première fois en plus de deux ans. Lors de sa réunion, l'Assemblée a approuvé la

nomination du Président et du Secrétariat exécutif de la Commission électorale nationale et a prolongé le mandat de la législature jusqu'en novembre.

Depuis lors, avec l'aide d'une délégation ministérielle de la CEDEAO, qui s'est rendue à Bissau le 24 avril, un nouveau gouvernement inclusif a prêté serment. Le nouveau Cabinet, qui sera en fonction jusqu'aux élections législatives de novembre, comprend 26 ministres, dont quatre femmes.

La percée significative a été réalisée à la suite d'un accord conclu entre les deux principaux partis politiques, le Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert et le Parti pour le renouveau social, avec la facilitation de l'évêque catholique de Bissau. Elle doit aussi beaucoup aux pressions constantes exercées par la CEDEAO sur les acteurs politiques bissau-guinéens, qui ont abouti à l'imposition de sanctions ciblées sur les individus considérés comme faisant obstacle aux efforts visant à sortir de l'impasse, ainsi qu'à l'encouragement et à la facilitation du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS) et des autres membres du groupe des cinq partenaires internationaux à Bissau, à savoir la CEDEAO, l'Union africaine, l'Union européenne et la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP). Ces faits nouveaux encourageants ont jeté les bases du processus électoral et ouvert la voie à d'autres initiatives de consolidation de la paix qui étaient bloquées depuis longtemps à cause de cette impasse.

Toutefois, plusieurs dispositions clefs des Accords de Conakry, conclus en octobre 2016 sous l'égide de la CEDEAO, n'ont pas encore été mises en œuvre. Une étape cruciale à cet égard est que les acteurs politiques bissau-guinéens ont entamé des discussions qui aboutiront à la tenue d'un dialogue national, comme le prévoient les Accords de Conakry. Le programme du Gouvernement et un pacte de stabilité, qui énoncent les principes des réformes clefs qui doivent être mises en œuvre jusqu'à la fin du mandat en cours de la législature, devraient être approuvés par les parties prenantes politiques à l'issue du dialogue national. Lors de la première réunion du nouveau Conseil des ministres, le 10 mai, l'accent a été mis sur la préparation des élections. Le BINUGBIS poursuivra ses efforts, notamment dans le cadre du groupe des cinq partenaires internationaux basés en Guinée-Bissau, pour encourager le Gouvernement à aller de l'avant en vue de convoquer ce dialogue et, plus généralement, de mettre en œuvre les priorités

définies dans les Accords de Conakry qui sont toujours en suspens.

En ce qui concerne les élections législatives, un descriptif du projet du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour l'appui électoral au Gouvernement, d'un montant de 7,7 millions de dollars, a été mis au point. Ce projet appuiera les préparatifs techniques concernant les activités de cartographie, la mise à jour des listes électorales, l'éducation des électeurs et l'administration électorale. Le Gouvernement bissau-guinéen a versé une contribution sans précédent de 1,8 million de dollars au panier de fonds du PNUD, lequel a également contribué au fonds à hauteur de 200 000 dollars, ce qui, entre autres priorités, lui permettra d'acheter du matériel biométrique pour le département du Ministère de l'intérieur chargé des questions techniques liées aux élections. Le processus d'appel d'offres et de passation de marchés pour l'achat de matériel et de logiciels biométriques sera lancé le 21 mai, et la Commission électorale nationale, qui supervise ce processus, devrait commencer les activités d'inscription sur les listes électorales le 1^{er} juin.

Il faut des ressources supplémentaires de toute urgence pour combler un déficit de financement d'environ 5,7 millions de dollars afin de couvrir les frais afférents à l'inscription sur les listes électorales et les dépenses de fonctionnement liées aux élections. Afin d'éviter tout nouveau retard dans les élections, il est essentiel que la communauté internationale apporte l'appui nécessaire pour combler ce déficit.

Toutefois, nous sommes toujours préoccupés par le trafic de drogues et les formes de criminalité transnationale organisée qui y sont associées. Depuis l'adoption de la résolution 2404 (2018), au moins cinq saisies de drogues ont été signalées à l'aéroport international de Bissau. Beaucoup d'acteurs craignent que ces saisies ne soient que la partie visible de l'iceberg. Nous espérons que les efforts en cours visant à renforcer les capacités du BINUGBIS en matière de surveillance et de communication de l'information, en coopération avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et d'autres partenaires, permettront, le moment venu, d'exposer l'ampleur réelle de ce problème et de contribuer à la lutte contre l'impunité.

Depuis l'adoption de la résolution 2404 (2018), le BINUGBIS, avec l'appui du Département des affaires politiques, du Département des opérations de maintien de la paix et du Département de l'appui aux missions, a pris des mesures pour réorienter les ressources et les efforts

de la mission en vue de la mise en œuvre effective des nouvelles priorités définies par le Conseil de sécurité. À cette fin, une mission d'évaluation technique dirigée par le Département des affaires politiques – composée des départements et bureaux compétents des Nations Unies – s'est rendue à Bissau du 24 au 31 mars. L'équipe s'est entretenue avec les parties prenantes nationales, régionales et internationales et a travaillé en étroite collaboration avec le BINUGBIS pour l'aider à réorienter ses ressources. Des efforts internes sont en cours à cet égard. Il a été convenu que des ressources seraient temporairement redéployées de l'ancienne composante institutions chargées de l'état de droit et de la sécurité pour aider le Représentant spécial du Secrétaire général dans le cadre de ses missions de bons offices et de son appui aux élections, ainsi qu'au profit de la nouvelle composante trafic de drogue et criminalité organisée. L'ONUDC sera intégré dans cette composante.

En outre, les futurs déploiements de la police des Nations Unies seront désormais axés sur les recherches et les enquêtes criminelles, et la promotion des droits de l'homme et de l'égalité des sexes sera intégrée dans toutes les activités de la mission. Le rapport et les recommandations de la mission d'évaluation technique à Bissau éclaireront également la mission d'examen stratégique, qui aura lieu fin août ou début septembre. L'examen stratégique portera sur l'évaluation du BINUGBIS par le Secrétaire général, y compris différentes options concernant une restructuration possible de la présence de l'ONU dans le pays et une nouvelle hiérarchisation des tâches, comme le Conseil l'a demandé dans sa résolution 2404 (2018).

Le succès des derniers efforts visant à aider les acteurs bissau-guinéens à sortir de l'impasse politique et institutionnelle et à faire en sorte que le pays s'engage sur la voie d'une paix et d'un développement durables incite à l'optimisme. La période précédant les élections législatives, et en particulier l'élection présidentielle, prévue en 2019, sera décisive et pleine d'incertitudes.

Avant de terminer, je voudrais saluer la contribution remarquable de M. Modibo Touré, qui a achevé son mandat de Représentant spécial du Secrétaire général le 6 mai, et tout particulièrement ses efforts louables pour nouer des relations étroites et constructives avec la CEDEAO et la région. Je voudrais également souhaiter la bienvenue à son successeur, M. José Viegas Filho, qui prendra ses fonctions ce mois-ci et continuera de faire fond sur les progrès réalisés en Guinée-Bissau. Je voudrais en outre remercier nos

partenaires – la CEDEAO, l'Union africaine, l'Union européenne et la CPLP – pour leurs contributions, leur coopération et leurs efforts, qui ont contribué à ouvrir la voie à un avenir meilleur pour la Guinée-Bissau. C'est une occasion qu'il faut encourager, aider et motiver le peuple bissau-guinéen à saisir.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Zerihoun de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Fedotov.

M. Fedotov (*parle en anglais*) : Je remercie le Conseil de sécurité de l'attention qu'il continue de porter aux menaces que le trafic de drogue et d'autres formes de criminalité transnationale organisée font peser sur la paix et la stabilité en Guinée-Bissau.

Comme le Conseil l'a réaffirmé dans sa résolution 2404 (2018), le Gouvernement bissau-guinéen, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et d'autres partenaires œuvrent de concert pour relever ces défis pressants. Il s'agit notamment d'appuyer la Cellule de lutte contre la criminalité transnationale mise en place dans le cadre de l'Initiative côtes de l'Afrique de l'Ouest, l'équipe aéroportuaire conjointe chargée des interceptions qui relève du Projet de communication aéroportuaire (AIRCOP) et la brigade de la police judiciaire chargée de la traite des personnes. Depuis la création de la Cellule de lutte contre la criminalité transnationale, des enquêtes ont été menées sur 70 affaires de trafic de drogues, des poursuites ont été engagées contre 113 personnes et 71 kilogrammes de cocaïne et 1 353 kilogrammes de cannabis ont été saisis. Grâce à l'encadrement de l'ONUDC dans le cadre de l'AIRCOP à l'aéroport de Bissau, cinq passagers qui tentaient de faire passer de la cocaïne en contrebande ont été arrêtés en avril. Ce ne sont là que deux exemples de l'impact positif que le renforcement des capacités peut avoir dans le cadre de l'appui intégré fourni pour renforcer l'action de la justice pénale et promouvoir la paix et la sécurité. L'ONUDC a élaboré un programme d'assistance technique pour la Guinée-Bissau, qui identifie clairement les domaines d'intervention.

Premièrement, nous devons faire plus pour renforcer les capacités. Nous continuerons d'aider la police judiciaire et les unités d'élite interinstitutions créées par le pays et qui ont fait leurs preuves, à savoir la Cellule de lutte contre la criminalité transnationale

et l'équipe aéroportuaire conjointe chargée des interceptions. Cet appui aux capacités de détection et d'enquête devrait englober les techniques de collecte du renseignement et d'analyse, ainsi que le profilage et le partage d'informations sur les opérations aux niveaux national, régional et international.

Deuxièmement, nous devons aider à lutter contre les flux financiers illicites. L'ONUDC est disposé à répondre à la demande qui lui a été faite par la cellule de renseignement financier de la Guinée-Bissau de lui fournir une assistance technique pour l'aider à lutter contre le blanchiment d'argent et à prévenir et contrer les flux financiers illicites.

Troisièmement, nous devons renforcer les interventions de la police en cas de crime maritime. L'archipel de Bijagós, formé de 88 îles, expose encore davantage la Guinée-Bissau aux activités criminelles du fait de la difficulté de contrôler de vastes eaux territoriales.

La criminalité transnationale organisée, s'ajoutant à un environnement politique et sécuritaire difficile, à l'insuffisance des capacités de détection et de répression et à la rareté des ressources, représente une menace claire pour la Guinée-Bissau, la région, et au-delà. Il est clair que pour lutter contre le trafic de drogues et démanteler les réseaux criminels, il faut une assistance spécialisée, et il faut aussi des fonds. Malgré tous nos efforts pour mobiliser des ressources, le financement des activités de l'ONUDC en Guinée-Bissau a été radicalement réduit en 2017. Notre office ne peut compter que sur les fonds alloués aux projets, même quand il s'agit de fournir une assistance technique urgente. Mais les bailleurs de fonds hésitent toujours à s'engager en Guinée-Bissau étant donné la situation politique actuelle.

C'est pourquoi je voudrais saisir cette occasion pour prier instamment la communauté internationale d'aider l'ONUDC et d'autres organismes internationaux à fournir l'appui global dont a besoin la Guinée-Bissau pour lutter contre les menaces que posent la drogue et le crime, conformément à la résolution 2404 (2018), l'objectif étant d'aider à relancer la dynamique de progrès. L'ONUDC reste à la disposition du Conseil.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Fedotov de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Vieira.

M. Vieira (Brésil) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, de m'avoir invité

à prendre la parole au Conseil de sécurité en ma qualité de Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix. Avant de commencer, je voudrais aussi me féliciter de la nomination du Brésilien José Viegas Filho en tant que nouveau Représentant spécial du Secrétaire général pour la Guinée-Bissau et Chef du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau. M. Viegas a plus de 40 ans d'expérience dans le service public et la diplomatie, et la Commission de consolidation de la paix se réjouit à la perspective de collaborer étroitement avec lui. Je voudrais aussi remercier l'ancien Représentant spécial du Secrétaire général, M. Modibo Touré, de sa collaboration étroite avec la Commission de consolidation de la paix et le Bureau d'appui à la consolidation de la paix lorsqu'il exerçait ses fonctions en Guinée-Bissau.

Depuis le 14 février, date de mon dernier exposé au Conseil de sécurité (voir S/PV. 8182), plusieurs faits nouveaux positifs se sont produits en Guinée-Bissau. Je ne vais pas m'y attarder, surtout après l'excellent exposé qui nous a été présenté aujourd'hui par le Sous-Secrétaire général aux affaires politiques, M. Tayé-Brook Zerihoun. Comme cela a été dit, le Président José Mário Vaz a nommé en la personne d'Aristides Gomes un Premier Ministre de consensus, et confirmé que les élections législatives se tiendraient le 18 novembre. Les membres du nouveau Gouvernement ont prêté serment le 26 avril.

Après près de trois années d'impasse politique, une session plénière extraordinaire du Parlement a été convoquée le 19 avril, lors de laquelle l'Assemblée nationale populaire a élu un nouveau président de la Commission électorale nationale et prolongé sa neuvième législature jusqu'en novembre. La nomination d'un nouveau Président de la Commission électorale nationale est en effet un important pas en avant, étant donné que cela constituait un facteur de blocage s'agissant des préparatifs des prochaines élections prévues en novembre. Comme j'en ai informé le Conseil dans mon exposé de février, cela a été souligné par nombre de mes interlocuteurs bissau-guinéens lorsque je m'étais rendu dans ce pays en juillet dernier.

Je voudrais également ajouter que, le 3 mai, le Président du Comité d'organisation de la Conférence nationale pour la Consolidation de la paix et le développement en Guinée-Bissau, le père Domingos da Fonseca, a soumis au Président José Mario Vaz un rapport intitulé « Au nom de la paix ». Ce document a été rédigé

à l'issue d'un long processus de consultations nationales auxquelles ont pris part plus de 3000 personnes, dans la diaspora et le pays même. Le document examine un ensemble de questions liées à la consolidation de la paix et a pour but de contribuer à la réconciliation nationale. La préparation de ce rapport a commencé en 2009, et le Fonds pour la consolidation de la paix a prêté son aide.

En ce qui concerne le Fonds pour la consolidation de la paix, il convient de dire que la mise en oeuvre de son nouveau portefeuille pour la Guinée-Bissau a commencé cette année. Comme je l'ai indiqué lors de mon précédent exposé, il comprend six projets, pour un montant total de 7,3 millions de dollars, couvrant la période qui va de janvier 2018 à juin 2019. Il vise, par le biais d'approches ascendantes de la consolidation de la paix, à appuyer les processus inclusifs et à renforcer la participation des femmes et des jeunes.

Le lundi 14 mai, j'ai convoqué une réunion de la formation Guinée-Bissau de la Commission pour discuter de la situation dans le pays. À cette occasion, nous avons entendu des exposés présentés par M. David McLachlan-Karr, Représentant spécial adjoint du Secrétaire général en Guinée-Bissau; M. Tanou Koné, Observateur permanent de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO); l'Ambassadeur Anatolio Ndong Mba, Représentant permanent de la Guinée équatoriale et Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2048 (2012) concernant la Guinée-Bissau; l'Ambassadeur Fernando Delfim da Silva de la Guinée-Bissau; et M^{me} Barrie Freeman qui nous a fait le point sur les dernières activités du Bureau d'appui à la consolidation de la paix.

Au cours de cette réunion très positive, les participants se sont déclarés satisfaits de l'évolution de la situation dans le pays, notamment de ce que le cadre constitutionnel pour la tenue d'élections libres et régulières serait respecté. Les participants ont aussi salué l'engagement de la CEDEAO et le rôle de prévention dissuasif et efficace de la Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau, et souligné la nécessité d'assurer son maintien en place jusqu'à ce que les conditions nécessaires à son retrait soient pleinement réunies, c'est-à-dire au moins jusqu'aux élections présidentielles de 2019. La Commission de consolidation de la paix voudrait donc féliciter le Gouvernement et les acteurs politiques de la Guinée-Bissau de leur esprit constructif, qui a permis de nommer par consensus un Premier Ministre, Aristides Gomes, et son cabinet, ainsi

que d'arrêter une date pour les élections législatives de cette année.

Je tiens toutefois à souligner la nécessité de continuer à appuyer cette dynamique positive ainsi qu'à souligner la nécessité d'avancer sur d'autres dispositions des Accords de Conakry, notamment l'adoption d'un pacte de stabilité. Je suis sûr que les autorités politiques et les principaux acteurs bissau-guinéens continueront de faire preuve de leadership, et de détermination à cet égard.

Je voudrais aussi saluer les efforts que fait la région pour aider ce pays à sortir de l'impasse politique. Cela a été rendu possible grâce à l'exemplaire coordination internationale établie pour ce faire, notamment par le groupe des cinq institutions internationales impliquées dans le processus de consolidation de la paix en Guinée-Bissau, à savoir la CEDEAO, l'Union africaine, l'Union européenne, l'Organisation des Nations Unies et la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP). La Commission a participé activement à ces efforts.

Tous les éléments que j'ai mentionnés témoignent de l'importance accordée à la pérennisation de la paix dans le cadre des activités de consolidation de la paix et prouvent qu'il importe de garantir la cohérence des efforts internationaux pour appuyer la consolidation et la pérennisation de la paix dans un contexte national particulier, un accent particulier étant mis sur l'ouverture et les partenariats avec les organisations régionales et sous-régionales, ainsi qu'avec les autres acteurs pertinents, notamment la société civile. C'est également à ce stade que la contribution de la Commission entre en jeu.

S'agissant du processus électoral, les importants problèmes qui se profilent englobent le financement des élections et la mise à jour des listes électorales. Les problèmes financiers existants doivent être surmontés afin que les élections puissent être organisées dans les délais prévus. Un projet d'appui aux élections a été signé par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Gouvernement bissau-guinéen. Le budget total de 7,7 millions de dollars couvre les préparatifs techniques pour l'établissement des cartes électorales, la mise à jour des listes électorales et l'administration pratique des élections. Il importe de souligner que le Gouvernement bissau-guinéen a déjà versé une contribution sans précédent à ce fonds électoral. Le PNUD a également versé des contributions. Outre l'assistance technique que l'Union européenne fournit au Bureau technique d'appui aux processus

électoraux, elle se prépare également à contribuer au projet d'appui électoral. Cependant, des ressources financières supplémentaires sont nécessaires. C'est pourquoi je lance un nouvel appel à la communauté internationale afin qu'elle contribue à combler le déficit financier existant dans le contexte de ce processus.

Je rappelle au Conseil que je prévois de me rendre en Guinée-Bissau dans les prochains mois, probablement en juillet, pour consulter un large éventail d'acteurs concernant la manière dont la Commission peut renforcer son appui aux efforts de consolidation de la paix dans le pays, en particulier à l'approche des élections. La date exacte de ma visite sera arrêtée en concertation avec les autorités locales. Cette visite me permettra d'observer directement les préparatifs des élections législatives. À mon retour, j'envisage de convoquer une réunion de la Commission pour examiner le processus. Je réaffirme également ma disposition à partager mes conclusions avec les membres du Conseil de sécurité.

La formation Guinée-Bissau continuera de suivre activement la situation en Guinée-Bissau et de fournir un appui au pays dans le cadre de diverses initiatives. Aucun effort ne doit être épargné pour encourager la communauté internationale à témoigner un regain de confiance à la Guinée-Bissau maintenant qu'elle est sortie de cette impasse politique.

Enfin, je rappelle au Conseil de sécurité que le Brésil préside actuellement la Communauté des pays de langue portugaise. Comme pour le dernier exposé que j'ai présenté au Conseil, les membres de la Communauté approuvent mes observations et mes recommandations.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Vieira de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Djédjé (Côte d'Ivoire) : Je remercie M. Tayé-Brook Zerihoun, Sous-Secrétaire général aux affaires politiques, et M. Yury Fedotov, Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), pour la qualité de leurs exposés. Je salue également la participation à cette séance de M. Mauro Vieira, Représentant permanent du Brésil et Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix. Je voudrais saisir cette occasion pour féliciter M. José Viegas Filho pour sa nomination en qualité de Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS)

et rendre également hommage à son prédécesseur, M. Modibo Touré, pour le travail remarquable effectué à la tête du Bureau.

Depuis l'adoption, le 28 février 2018, de la résolution 2404 (2018), relative au renouvellement du mandat du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau, les informations encourageantes en provenance du pays marquent une réelle rupture avec la situation antérieure, caractérisée notamment par une impasse institutionnelle et politique. En effet, sur la base d'un dialogue franc et d'une concertation apaisée, les acteurs politiques bissau-guinéens, notamment le Président José Mario Vaz, le Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et de Cabo Verde et le Parti du renouveau social, semblent s'être résolument engagés à œuvrer de concert afin de conduire leur pays sur le chemin d'une paix durable.

Je voudrais, à ce stade de mon propos, féliciter l'ensemble des acteurs, y compris la société civile et les leaders religieux, et les encourager à poursuivre ces efforts en vue d'un avenir meilleur pour la Guinée-Bissau. À cet égard, la nomination d'un Premier Ministre de consensus en la personne d'Aristides Gomes, la fixation de la date des élections législatives au 18 novembre 2018, la réouverture et le fonctionnement du Parlement, ainsi que la formation d'un gouvernement inclusif le 25 avril 2018, attestent de cet élan nouveau, certes fragile, mais porteur d'espoir. Ces différents actes, qui posent les prémices d'une sortie de crise pacifique, résultent des avancées réalisées dans la mise en œuvre des Accords de Conakry du 14 octobre 2016, qui demeurent le seul cadre consensuel devant permettre de trouver une solution durable à la situation en Guinée-Bissau.

Toutefois, en dépit de ces signaux positifs, les énormes défis à relever exigent l'appui et l'accompagnement continus de la communauté internationale afin de surmonter les obstacles à une paix définitive en Guinée-Bissau. Il s'agit de la réalisation des prochaines étapes des Accords de Conakry, en l'occurrence l'organisation d'une table ronde pour le dialogue national, la signature d'un pacte de stabilité et l'organisation des élections législatives. Sur ce point, il convient de prendre en compte les objectifs prioritaires clairs assignés au BINUGBIS par la résolution 2404 (2018), notamment en ce qui concerne les élections. Mon pays voudrait donc en appeler aux donateurs et à la communauté internationale afin de créer les conditions techniques nécessaires à

l'organisation d'élections législatives ouvertes, justes et crédibles. Par ailleurs, la coopération entre le BINUGBIS et les organisations régionales, notamment la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), et les partenaires internationaux devra se poursuivre afin d'aider à stabiliser le pays.

L'un des défis importants auxquels est confrontée la Guinée-Bissau porte sur les questions sécuritaires, tant à l'intérieur du pays qu'aux frontières. Relever ce défi passe nécessairement par la mise à jour de la législation en la matière et des mécanismes nationaux permettant de combattre plus efficacement la criminalité transnationale organisée, notamment le trafic de drogue et le blanchiment d'argent, qui menacent la sécurité et la stabilité de la Guinée-Bissau et de la sous-région. Dans cette optique, le Conseil de sécurité, à travers la résolution 2404 (2018), encourage une implication plus conséquente de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime afin de lutter énergiquement contre ces fléaux.

À cet égard, mon pays voudrait rappeler, notamment dans le cadre de la coopération ONUDC-CEDEAO, l'existence du Plan d'action régional de la CEDEAO pour l'Afrique de l'Ouest pour la période 2016-2020, dont la mise en œuvre a pour objectif de contribuer, entre autres, à la réduction de la toxicomanie, du trafic de stupéfiants et de la criminalité dans la sous-région. Il importe de garder à l'esprit qu'une mauvaise gestion de la question sécuritaire pourrait négativement impacter le processus politique en cours.

Dans cette perspective, il nous paraît essentiel de procurer à l'ONUDC les moyens nécessaires à l'accomplissement de sa mission afin de contribuer à une sortie de crise réussie. En définitive, seule l'appropriation par les acteurs politiques bissau-guinéens de leur propre destin et le soutien continu des partenaires internationaux permettront à la Guinée-Bissau de recouvrer la paix, gage de son développement économique et social.

M. Ndong Mba (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : La République de Guinée équatoriale salue la convocation de la présente séance d'information et remercie M. Tayé-Brook Zerihoun, Sous-Secrétaire général aux affaires politiques, des informations hautement importantes qu'il a fournies. Nous remercions également l'Ambassadeur Mauro Vieira de l'action remarquable et ardue qu'il mène dans le cadre de ses fonctions depuis l'année passée. Nous accueillons avec satisfaction la nomination de M. José Viegas Filho en tant

que nouveau Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS). De plus, nous tenons à féliciter une nouvelle fois l'ancien Représentant spécial, M. Modibo Touré, pour les initiatives qu'il a prises et pour sa collaboration continue avec le Conseil de sécurité au cours des deux années de sa mission.

Après près de trois années de crise politique et institutionnelle en Guinée-Bissau, le Conseil de sécurité et la communauté internationale ont des raisons d'être optimistes. Ce scénario encourageant trouve une explication logique dans les événements positifs qui ont récemment eu lieu dans le pays. En effet, le 16 avril dernier, le Président José Mário Vaz a donné une lueur d'espoir à son peuple, aux amis de la Guinée-Bissau et à la communauté internationale avec la nomination par consensus de M. Aristides Gomes au poste de Premier Ministre. La nomination de M. Gomes à ces fonctions étatiques importantes est le résultat de négociations ardues menées principalement sous l'égide de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union africaine, qui ont permis aux principaux partis politiques de parvenir à un solide consensus. Quelques jours plus tard, le BINUGBIS se faisait l'écho de la large acceptation par la société civile et par le peuple en général de la nomination de cet homme politique expérimenté.

En ce qui concerne le Gouvernement inclusif récemment formé, bien qu'il soit certain que le Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et de Cabo Verde et le Parti du renouveau social contrôlent la majorité des ministères, la grande surprise dans la formation de ce gouvernement est l'entrée des dirigeants de trois autres partis ayant des sièges au Parlement, à savoir le Président du parti Union pour le changement, le Président du Parti de la convergence démocratique et la Présidente du Parti pour une nouvelle démocratie, ce qui prouve le caractère inclusif de ce gouvernement. La principale mission de cette nouvelle équipe gouvernementale, qui doit obtenir des résultats concrets en un temps relativement court, est de garantir la tenue sans contretemps des élections législatives transparentes et inclusives programmées pour le 18 novembre. Pour cela, elle doit disposer le plus rapidement possible de 7,7 millions de dollars, nécessaires pour le fonds électoral. Ce fonds a été convenu entre le Gouvernement et le Programme des Nations Unies pour le développement dans le but de procéder à la mise à jour des listes électorales et d'établir une nouvelle division cartographique qui

permettraient techniquement au Gouvernement et à la nouvelle direction de la Commission électorale nationale d'organiser ces élections avec succès et dans un environnement de paix et de tranquillité.

La consolidation de la paix et des avancées politiques et institutionnelles demande bien plus que l'organisation d'élections. Les Accords de Conakry exigent également une nouvelle série de réformes concluantes, telles que la révision de la Constitution, la signature d'un pacte de stabilité, la réforme de la loi électorale, la réforme de la loi des partis politiques, notamment de leur financement public, la réforme du secteur de la défense, de la sécurité et de la justice, et l'élaboration d'un programme de développement conforme à la vision du programme Terra Ranka. De même, la perspective de développement est fondamentale pour que le pays puisse se réengager sur la voie de la reprise économique. À cet égard, nous remercions les personnes qui ont déjà fait des donations, et nous félicitons le Gouvernement de la Guinée-Bissau d'avoir effectué une contribution initiale d'1,8 million de dollars. Toutefois, nous voudrions appeler les donateurs, les principales institutions financières internationales et les donateurs traditionnels et non traditionnels de la Guinée-Bissau à faire des contributions qui permettraient de mener à bien ce processus.

Il importe que les bases de ce développement s'inscrivent dans le contexte du développement régional. Pour reprendre les termes employés par la Commission de l'Union africaine dans son communiqué du 2 mai, nous voudrions encourager les nouvelles autorités et toutes les parties bissau-guinéennes intéressées à travailler en étroite collaboration dans le cadre des institutions démocratiques du pays et à mener urgemment une action durable pour relever plus efficacement les défis auxquels est actuellement confrontée la Guinée-Bissau, afin de garantir la stabilité durable du pays. Les cas du Libéria et de la Sierra Leone sont des exemples qui démontrent clairement qu'avec des efforts, une volonté politique, une solidarité, une coordination et une aide internationale, il est possible de trouver une solution pacifique et durable à la situation en Guinée-Bissau.

Enfin, nous félicitons les institutions régionales – la CEDEAO et l'Union africaine – et nous leur rendons hommage pour les efforts considérables qu'elles déploient pour la réalisation de ces avancées modestes, mais significatives, visant à sortir de l'impasse politique et institutionnelle. De même, il importe de reconnaître l'implication et les efforts de

l'Union européenne, de l'ONU et de la Communauté des pays de langue portugaise. Il est essentiel que ce groupe d'acteurs internationaux s'engage aux côtés de la Guinée-Bissau au cours de la période post-électorale et continuent d'aider le pays à atteindre ses objectifs économiques en élaborant un budget. Je souhaite remercier et féliciter tout particulièrement M. Yuri Fedotov, Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, de l'appui qu'il fournit au Gouvernement bissau-guinéen pour contrôler le trafic de drogue.

En notre qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2048 (2012) concernant la Guinée-Bissau, nous envisageons la possibilité de nous rendre dans le pays à la fin du mois de juin pour constater les améliorations et faire un bilan de la situation concernant les sanctions qui sont actuellement imposées à la hiérarchie militaire qui a perpétré le coup d'État du 12 avril 2012.

M. Allen (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie également le Secrétaire général adjoint, M. Zerihoun, et l'Ambassadeur Vieira de leurs exposés. Même s'il nous a quittés en raison de difficultés techniques, je voudrais également remercier le Directeur exécutif, M. Fedotov, de son exposé. Il était important de l'entendre, étant donné la menace spécifique que pose la criminalité organisée en Guinée-Bissau.

À l'instar de certains orateurs qui se sont déjà exprimés, le Royaume-Uni salue les récents progrès réalisés en Guinée-Bissau. Ces progrès sont considérables. Un Premier Ministre de consensus après quelques mois de difficultés, une date pour les élections législatives et la formation d'un gouvernement inclusif sont autant de signes que le bon sens et la volonté de stabiliser la Guinée-Bissau l'ont emporté sur les intérêts politiques étroits. Toutefois, je pense que nous devons tous être témoins de progrès continus avant d'être convaincus que la réalité actuelle est vraiment une nouvelle réalité. Nous devons voir les dirigeants de la Guinée-Bissau s'en tenir à l'accord politique qu'ils ont conclu. C'est un accord pour l'avenir de leur pays et de leur peuple, et il ne doit pas être pris en otage des conflits personnels.

Nous devons être unis derrière les préparatifs des élections, qui auront lieu dans six mois seulement désormais. Nous devons également avancer de façon concertée vers une réforme politique et constitutionnelle qui soit conforme aux engagements concrets pris à Conakry. Nous avons déjà constaté que la société civile,

que ce soient les dirigeants religieux ou les femmes médiatrices, a agi dans les intérêts à long terme du pays. Nous voudrions exhorter les dirigeants de la Guinée-Bissau à leur donner l'occasion de participer sérieusement aux processus politiques. Nous savons, au Conseil, que les règlements politiques sans exclusive sont ceux qui durent.

Il est clair que nous ne serions pas en train de parler des progrès accomplis en Guinée-Bissau sans le rôle de premier plan qu'a exercé avec patience la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Nous engageons instamment la CEDEAO à rester engagée jusqu'à la fin de la crise politique, et, en retour, nous devons, au Conseil, continuer d'apporter un appui concerté à la CEDEAO et à toutes ses réalisations impressionnantes.

En février, le Conseil de sécurité a prorogé le mandat du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS), en mettant davantage l'accent sur les bons offices. Même si la situation sur le terrain a évolué, ce mandat reste tout aussi pertinent, sinon plus. À court terme, les priorités doivent être de consolider le règlement politique et d'organiser des élections. À moyen terme, l'appui au moyen de bons offices sera toujours nécessaire pour mener à bien les réformes politiques. Nous nous félicitons également de l'accent mis sur la criminalité transnationale organisée et le trafic de drogue, qui constituent des menaces pour la sécurité non seulement du pays, mais aussi de la région et de la communauté internationale dans son ensemble.

Nous nous félicitons de l'exposé de l'Ambassadeur Vieira et nous sommes d'accord avec lui quant à l'importance que revêt une approche fondée sur la pérennisation de la paix. Compte tenu de l'évolution de la situation politique sur le terrain et de la mise à jour du mandat, la nomination du nouveau Représentant spécial du Secrétaire général, M. José Viegas Filho, est bienvenue et arrive à point nommé. C'est une occasion qui lui est offerte de donner une nouvelle orientation et une nouvelle impulsion à la stratégie visant à recentrer l'action du BINUGBIS et à simplifier sa structure conformément au mandat adopté en février, ainsi que d'exécuter les tâches prioritaires qui ont été définies.

Dans le même ordre d'idées, qu'il me soit permis d'adresser les sincères remerciements du Royaume-Uni à l'ancien Représentant spécial du Secrétaire général, M. Modibo Touré. Malgré les obstacles auxquels le BINUGBIS a dû faire face, il a fait preuve d'un véritable

engagement en faveur de la Guinée-Bissau jusqu'à la fin de son mandat et a contribué à la réalisation des progrès dont nous discutons aujourd'hui.

Mme Tachco (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie moi aussi le Sous-Secrétaire général, M. Zerihoun, et l'Ambassadeur Vieira de leurs exposés. Bien que le Directeur exécutif, M. Fedotov, ne soit plus en communication avec nous, nous tenons à lui exprimer notre gratitude pour le dynamisme renouvelé dont il fait preuve dans la lutte contre le trafic de stupéfiants et la criminalité transnationale organisée en Guinée-Bissau. Je m'associe également aux autres orateurs pour souhaiter la bienvenue au nouveau Représentant spécial du Secrétaire général, M. Filho, alors qu'il se familiarise avec ce nouveau dossier. Nous nous faisons une joie de travailler avec lui et nous tenons à remercier son prédécesseur, le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Modibo Touré, de son sens du service et de la passion dont il a fait preuve dans ses efforts visant à améliorer la vie du peuple bissau-guinéen.

Les États-Unis sont encouragés par la nomination par consensus et la prestation de serment du Premier Ministre Aristides Gomes, ainsi que par l'engagement renouvelé du Président Vaz à mettre en œuvre les Accords de Conakry. Même si nous espérons que l'évolution récente de la situation politique marque un tournant positif pour la Guinée-Bissau, l'expérience passée nous rappelle que nous devons rester prudents. Toutes les parties prenantes doivent rester vigilantes pour veiller à ce que les dirigeants du pays honorent les engagements qu'ils ont pris. C'est que mérite le peuple bissau-guinéen, et c'est ce qu'exige le Conseil. Nous exhortons le Président Vaz, le Premier Ministre Gomes, le responsable du Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et de Cabo Verde, M. Pereira, et d'autres à honorer les engagements qu'ils ont pris de promouvoir l'unité, de mettre en œuvre les Accords de Conakry et de faire les préparatifs nécessaires en vue de la tenue, en novembre prochain, des élections législatives attendues depuis longtemps.

Après la mise en place rapide d'un gouvernement inclusif, nous demandons à ses membres d'accorder la priorité à l'élaboration d'un programme de travail et à la prestation des services pour montrer qu'ils sont véritablement disposés à servir les populations à qui elles doivent d'être au pouvoir. Nous demandons à ce que la société civile et les groupes de femmes soient associés à tous ces efforts. Nous saluons l'action influente du Forum des femmes pour la paix et du Conseil national

des femmes et nous attendons avec intérêt le forum national des femmes et des filles pour la paix, qui doit se tenir à Bissau ce mois-ci.

Alors que la Guinée-Bissau s'apprête à tenir enfin des élections législatives en novembre, nous espérons vivement que le scrutin sera libre, juste et transparent. Nous encourageons tous les partenaires de la Guinée-Bissau dans la région et la communauté internationale à trouver des moyens d'appuyer les efforts du Gouvernement visant à préparer et organiser les élections, notamment grâce à un soutien financier.

Le trafic de drogue et la criminalité transnationale organisée détruisent des vies aux quatre coins du monde. Nous remercions sincèrement l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) pour le travail qu'il a accompli en Guinée-Bissau, dont nous estimons qu'il a eu des effets positifs en réduisant le trafic de drogue et la criminalité transnationale organisée. La mise en place de la Cellule de lutte contre la criminalité transnationale à Bissau, sous les auspices de l'Initiative côtes de l'Afrique de l'Ouest, s'est avérée très utile pour assurer la cohérence des efforts déployés dans toute la région pour lutter contre les divers trafics.

Nous avons été heureux d'apprendre que les 20 membres de cette Cellule qui avaient été suspendus ont été réintégrés dans leurs fonctions. Par ailleurs, nous avons été encouragés par les nombreuses saisies de drogue effectuées récemment à l'aéroport de Bissau en avril. Nous espérons voir davantage de résultats concrets, grâce à des enquêtes approfondies et au respect du principe de responsabilité, avec l'appui du Gouvernement et des services de sécurité, peu importe les résultats de ces enquêtes. Toutefois, pour que cette tendance positive se maintienne, nous souhaiterions que le personnel de l'ONUDC puisse retourner à Bissau. Nous allons travailler en coopération avec nos collègues au sein du Conseil, avec le Secrétariat et avec l'ONUDC pour qu'il en soit ainsi.

Nous saluons une fois de plus l'activisme dont a fait preuve la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), notamment en imposant des sanctions aux saboteurs des Accords de Conakry en février et en déployant des efforts axés sur l'avenir pour promouvoir des solutions durables à la crise en Guinée-Bissau et la mise en œuvre des dispositions en suspens des Accords de Conakry.

Comme je l'ai déclaré en février (voir S/PV.8194), nous estimons que l'adoption de la résolution 2404 (2018),

qui proroge le mandat du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS), permettra d'améliorer réellement l'action de ce Bureau, qui doit s'employer à mettre fin au blocage. Deux mois plus tard seulement, nous constatons l'existence d'un processus politique concret, et nous attendons de ce Bureau qu'il privilégie les solutions politiques et use de ses bons offices en œuvrant de concert avec la CEDEAO. Nous notons avec satisfaction que la résolution 2404 (2018) continue d'être mise en œuvre, vu qu'elle a été adoptée en tenant compte des tâches, de la taille et du budget du BINUGBIS.

Nous sommes également encouragés par l'évolution positive de la situation le mois dernier, tout en étant conscients que la Guinée-Bissau a encore un long chemin à parcourir. Le peuple bissau-guinéen se heurtera à de nombreux obstacles sur ce chemin, mais les dirigeants obstructionnistes, intransigeants et égoïstes ne devraient pas être l'un de ces obstacles. À l'heure actuelle, les dirigeants ont montré qu'ils étaient disposés à prendre certaines mesures, en apparence en toute bonne foi. Nous suivrons de très près les progrès qu'ils accompliront au cours des semaines et des mois à venir alors qu'ils mettent en œuvre les Accords de Conakry, promeuvent l'unité, fournissent des services à la population bissau-guinéenne, luttent contre la corruption et la criminalité transnationale organisée et font les préparatifs nécessaires dans la perspective des élections de novembre.

M. Vaverka (Suède) (*parle en anglais*) : Je m'associe aux autres orateurs pour remercier le Secrétaire général adjoint, M. Zerihoun, et le Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, M. Fedotov, de leurs exposés utiles. Je remercie également l'Ambassadeur Mauro Vieira, Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix, pour sa contribution importante au débat d'aujourd'hui.

Depuis la dernière fois que nous nous sommes réunis dans cette salle pour discuter de la situation en Guinée-Bissau, un certain nombre de faits nouveaux positifs se sont produits. Nous nous félicitons de la nomination d'Aristides Gomes en tant que Premier Ministre, le 16 avril, ainsi que de la formation d'un gouvernement inclusif, le 25 avril. Il s'agit à la fois de pas importants vers la mise en œuvre des Accords de Conakry et de conditions préalables à la tenue d'élections libres, justes et démocratiques. Nous sommes optimistes quant au fait que ces nouvelles évolutions peuvent ouvrir

la voie à un règlement durable de la crise politique que connaît le pays.

Nous saluons les efforts déployés par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la médiation régionale en Guinée-Bissau, ce qui, une fois de plus, montre que les efforts régionaux peuvent permettre de briser les impasses politiques, de régler les différends et de prévenir les conflits.

Dans ce contexte, je voudrais rendre un hommage particulier au Président de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO, le Président Faure Gnassingbé du Togo, et au Médiateur de la CEDEAO pour la Guinée-Bissau, le Président Alpha Condé de la République de Guinée, pour leur rôle.

Toutes les parties prenantes doivent maintenant œuvrer à l'organisation d'élections crédibles et en temps voulu, le 18 novembre, et en faveur de la poursuite de la mise en œuvre des Accords de Conakry. En ce qui concerne les élections, il est essentiel de combler le déficit de financement pour l'inscription sur les listes électorales et l'organisation des élections. La Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau jouera également un rôle important dans la préparation des prochaines élections.

Nous nous félicitons de la restructuration du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS) et de la nomination du nouveau Représentant spécial du Secrétaire général, M. José Viegas Filho. Nous le félicitons pour sa nomination et nous nous faisons une joie de travailler en étroite collaboration avec lui.

En dépit des progrès qui ont été réalisés récemment, il reste des défis bien réels à relever, et les bons offices du Représentant spécial seront d'une importance capitale à l'avenir. En outre, nous nous félicitons des rapports stratégiques et axés sur les résultats du BINUGBIS, qui permettront au Conseil de sécurité de jouer pleinement son rôle en prenant des décisions fondées sur une compréhension globale de la situation sur le terrain et des meilleurs moyens d'accompagner le pays. Cela est d'autant plus important que la situation à l'intérieur du pays reste fragile. La fragilité actuelle pourrait être exacerbée par la situation économique. Nous notons que la récolte de noix de cajou de cette année semble inférieure à celle de l'an dernier. C'est la raison pour laquelle nous estimons qu'il serait important d'effectuer une évaluation des risques et/ou une analyse du conflit. La Commission de consolidation de la paix a

un rôle important à jouer pour rassembler les acteurs et contribuer à une analyse des menaces et des défis. Nous nous félicitons que le Président entende s'y rendre en juillet, et attendons avec intérêt qu'il fasse de nouveau le point de la situation au Conseil le moment venu. La feuille de route en six points et les Accords de Conakry conservent toute leur pertinence et sont le seul moyen d'aller de l'avant. Ils doivent être mis en œuvre dans leur intégralité.

À l'avenir, si nous voulons nous attaquer aux causes profondes du conflit en Guinée-Bissau, il serait important de mettre l'accent sur la réconciliation et le dialogue politique et sur le renforcement de l'état de droit par des institutions robustes et ouvertes à tous, car ce sont d'importants vecteurs de paix. Nous incitons à davantage appuyer une participation active des femmes aux processus politique et de paix, en particulier dans le contexte des élections. Veiller à la pleine participation des femmes dans la construction de l'avenir de la Guinée-Bissau sera une condition préalable importante à l'instauration d'une paix et d'une stabilité durables dans le pays.

Ces derniers mois ont été marqués par des progrès importants en Guinée-Bissau. Il faut profiter de cette dynamique et toutes les parties doivent œuvrer de concert à la pleine application des Accords de Conakry et aux préparatifs d'élections ouvertes à tous. Nous nous tenons prêts à leur apporter notre concours et à appuyer leurs efforts.

M. Meza-Cuadra (Pérou) (*parle en espagnol*) : Ma délégation se félicite de la convocation de la présente séance et remercie le Sous-Secrétaire général aux affaires politiques, M. Tayé-Brook Zerihoun, l'Ambassadeur du Brésil, M. Mauro Vieira, en sa qualité de Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix, et M. Yury Fedotov, Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, de leurs exposés importants et instructifs.

Je voudrais, pour commencer, souligner les progrès récemment constatés en Guinée-Bissau, après l'adoption de la résolution 2404 (2018). Le Pérou se félicite de la nomination de M. Aristides Gomes au poste de Premier Ministre, nomination issue d'un consensus entre toutes les parties, conformément aux dispositions des Accords de Conakry. Nous avons pris note avec espoir de la programmation des élections législatives le 18 novembre, et nous nous félicitons que l'Assemblée nationale ait pu se réunir pour la première fois depuis 2016. Ces accomplissements doivent permettre d'aller de

l'avant dans la mise en œuvre des Accords de Conakry, cadre fondamental du règlement de la crise politique que traverse le pays. À cet égard, nous souhaitons évoquer trois aspects précis dont nous estimons qu'ils doivent être traités d'urgence pour parvenir à une paix durable en Guinée-Bissau.

Le premier aspect concerne des élections libres et régulières. Nous considérons que le bon déroulement d'élections législatives cette année favorisera le déroulement normal de l'élection présidentielle de 2019. Cela implique de promouvoir une participation massive des citoyens, en particulier des femmes et des jeunes, à un processus transparent et sans exclusive. À cet égard, nous nous félicitons que l'Assemblée nationale ait désigné les quatre membres de la Commission électorale nationale, notamment son président. Toutefois, nous soulignons qu'il est nécessaire de financer le processus comme il se doit et de le doter des capacités logistiques et des équipements requis. C'est pourquoi nous appuyons l'action du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS) en matière de médiation, de fourniture de bons offices et d'appui à l'organisation des élections. Nous apprécions à sa juste valeur l'appui apporté par le Programme des Nations Unies pour le développement, et nous signalons qu'il faut que la communauté internationale poursuive sa collaboration.

Deuxièmement, il faut améliorer la sécurité et l'accès à la justice. Nous sommes particulièrement préoccupés par le fait que la Guinée-Bissau est vulnérable à des menaces telles que le trafic de drogues et la criminalité transnationale organisée, qui fragilisent les institutions et le tissu social. Il importe d'empêcher que les groupes terroristes présents dans la région nouent des liens avec ces fléaux. Par conséquent, nous considérons qu'il importe de renforcer les capacités institutionnelles, notamment dans les secteurs de la sécurité et de la justice, et de promouvoir une coopération accrue entre l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et le BINUGBIS, afin d'appuyer les efforts nationaux dans ces domaines.

Le troisième aspect concerne l'édification d'une société prospère, pacifique et inclusive. Il faut d'autant plus s'attaquer aux causes profondes du conflit que la majorité de la population est en situation de pauvreté et de vulnérabilité. Ces circonstances pourraient être aggravées par un effondrement de la production de noix de cajou, qui est le principal produit d'exportation de la Guinée-Bissau. Dans ce contexte, nous soulignons

la nécessité de garantir la prévisibilité et la stabilité du financement que le Fonds pour la consolidation de la paix consacre à soutenir les efforts que déploie la Guinée-Bissau pour permettre à sa population d'accéder aux services de base que sont l'éducation, la santé et la justice, notamment. Nous encourageons à faire en sorte que les projets promus par la Commission de consolidation de la paix donnent la priorité au développement durable du pays et favorisent l'autonomisation des femmes et des jeunes. Nous mettons en relief l'importance de veiller à ce que ces projets soient dûment coordonnés avec le BINUGBIS, l'équipe de pays des Nations Unies et la société civile.

Pour terminer, nous souhaitons souligner l'importance du rôle de médiation dont s'acquittent la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, l'Union africaine, la Communauté des pays de langue portugaise et l'Union européenne, entre autres acteurs internationaux attachés à la paix en Guinée-Bissau. De même, nous saluons le travail accompli par M. Modibo Touré à la tête du BINUGBIS, et nous nous félicitons de la nomination de M. José Viegas Filho, dont les qualités professionnelles sont largement reconnues, en tant que nouveau Représentant spécial du Secrétaire général pour la Guinée-Bissau et Chef dudit Bureau.

Mme Gueguen (France) : Je voudrais, moi aussi, remercier l'Ambassadeur du Brésil, M. Mauro Vieira, ainsi que le Sous-Secrétaire général aux affaires politiques, M. Tayé-Brook Zerihoun, et le Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), M. Yury Fedotov, pour leurs présentations éclairantes sur la situation politique et sécuritaire en Guinée-Bissau. La France est très reconnaissante de leurs actions respectives, qui ont accompagné la reprise du dialogue entre les parties bissau-guinéennes à la suite des Accords de Conakry d'octobre 2016. Je voudrais à mon tour revenir sur trois points, en écho à ceux qui ont déjà été soulignés par les orateurs précédents.

Tout d'abord, je souhaite réitérer le plein soutien de la France à la nomination, par le Président José Mario Vaz, d'Aristides Gomes comme Premier Ministre de consensus. Un an et demi après les Accords de Conakry, cette nomination atteste de la volonté des parties de sortir durablement de l'impasse politique. La France salue également la constitution, par le Premier Ministre Gomes, d'un Gouvernement inclusif, dont la principale mission sera de créer les conditions politiques et

institutionnelles pour organiser les élections législatives du mois de novembre 2018.

Deuxièmement, ces avancées politiques récentes, que nous appelons tous de nos vœux, mettent en valeur les actions coordonnées de la communauté internationale et des organisations régionales pour résoudre la crise bissau-guinéenne. À ce titre, je réitère le soutien entier de la France aux initiatives des organisations régionales, notamment celle de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), dont le rôle a été crucial. C'est d'ailleurs à la suite de la session extraordinaire de la conférence des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO sur la Guinée-Bissau que le Président Vaz a nommé Aristides Gomes Premier Ministre. Nous sommes convaincus que la solution au conflit passera de manière prioritaire par la concertation et l'engagement des acteurs locaux. À cet égard, le format dit « P5 local Bissau », rappelé par l'Ambassadeur Vieira, offre une plateforme de coordination privilégiée qu'il convient de maintenir et de soutenir.

Troisièmement, il est crucial de maintenir l'engagement du Conseil, celui de la Commission de consolidation de la paix et des bailleurs internationaux, en soutien aux efforts du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS), comme à ceux de l'ONUDC, dont le rôle est essentiel pour créer un environnement assaini et propice à une stabilisation politique durable. L'histoire récente du pays invite en effet à tempérer l'optimisme que suscitent les progrès récents, et il est donc particulièrement important que nous envoyions collectivement le bon message de vigilance et d'engagement au lendemain de la nomination d'un Premier Ministre de consensus.

Le nouveau mandat du BINUGBIS, à la suite de l'adoption de la résolution 2404 (2018), doit permettre d'accompagner les axes prioritaires pour la résolution de la crise en Guinée-Bissau que sont la mise en œuvre des Accords de Conakry, le respect du cycle électoral dans les délais envisagés et la réalisation du processus de révision de la Constitution. Je souhaite exprimer à cet égard tous nos vœux de succès au nouveau Représentant spécial du Secrétaire général, et exprimer notre appréciation pour son prédécesseur.

Enfin, l'inclusion des femmes dans le processus de résolution de la crise, à travers, notamment, le réseau des femmes médiatrices qui a été mis en place, est également un élément important qui favorisera la pérennisation du dialogue entre les parties locales. Nous avons besoin d'un processus inclusif et du soutien

de tous pour qu'une solution durable soit trouvée en Guinée-Bissau. Un échec serait déstabilisant, et nous ne pouvons donc nous le permettre.

M. Woldegerima (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Sous-Secrétaire général, Tayé-Brook Zerihoun, de son exposé sur les événements récents en Guinée-Bissau. Nous remercions également le Directeur exécutif, M. Fedotov, de ses observations formulées par visioconférence, et nous saluons le travail qu'accomplit l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime dans sa lutte contre le trafic de drogue et la criminalité transnationale organisée. Nous remercions également le Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix de son exposé, notamment sur l'issue de sa dernière réunion. Nous saluons l'engagement actif et continu de la formation en faveur de la consolidation et de la pérennisation de la paix en Guinée-Bissau. Nous prenons note de l'intention du Président de se rendre dans le pays et nous attendons avec intérêt qu'il nous communique ses impressions à son retour. Nous saluons à notre tour la nomination de M. José Vegas Filho, du Brésil, au poste de Représentant spécial du Secrétaire général pour la Guinée-Bissau et Chef du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS), et nous remercions le Représentant spécial sortant, Modibo Touré, de s'être dévoué à sa tâche.

Comme indiqué dans les exposés que nous venons d'entendre, des faits nouveaux encourageants se sont produits en Guinée-Bissau, et nous faisons écho aux paroles de nos collègues africains de la Côte d'Ivoire et de la Guinée équatoriale. Après la paralysie institutionnelle des trois dernières années, la nomination par le Président José Mário Vaz d'Aristides Gomes en tant que Premier Ministre choisi par consensus, à la suite de consultations avec les acteurs politiques et la société civile, marque une avancée dans la bonne direction. La décision concernant la tenue d'élections parlementaires, la réouverture du Parlement et l'intronisation du nouveau Cabinet sont également encourageantes. Ces mesures et d'autres évolutions positives ont fait renaître l'espoir et l'optimisme, et nous les accueillons avec satisfaction. Nous félicitons le Gouvernement bissau-guinéen et les acteurs politiques de leur engagement constructif, qui a permis de réaliser cette percée.

Le rôle de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) dans le règlement de la paralysie institutionnelle est louable, et il témoigne de l'importante contribution que les organisations régionales

et sous-régionales peuvent apporter s'agissant de régler les conflits et les situations de crise dans leur voisinage immédiat, en étroite coordination avec d'autres acteurs internationaux. Bien sûr, nous ne pouvons oublier les problèmes qui continuent de se poser, et nous espérons que la dynamique positive actuelle sera maintenue.

On ne saurait trop insister sur le caractère central des Accords de Conakry en vue de pérenniser la paix, la sécurité et le développement en Guinée-Bissau, et nous espérons que toutes les parties prenantes nationales les respecteront et les appliqueront s'agissant d'aborder leurs différends et les problèmes auxquels est confronté leur pays. L'engagement soutenu de la communauté internationale sera indiscutablement essentiel pour créer un environnement propice à la tenue d'élections pacifiques et crédibles, mais aussi pour combler les déficits financiers du pays. L'appui continu du BINUGBIS et de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix sera aussi fort important à cet égard.

Enfin, nous estimons que les efforts concertés de la CEDEAO, de l'Union africaine, de l'ONU, de la Communauté des pays de langue portugaise et des autres partenaires pertinents resteront essentiels aux fins d'un règlement durable de la situation en Guinée-Bissau.

M. Almunayekh (Koweït) (*parle en arabe*) : D'emblée, je tiens à remercier sincèrement le Sous-Secrétaire général aux affaires politiques, Tayé-Brook Zerihoun, M. Yury Fedotov, Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), et M. Mauro Vieira, Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix, de leurs précieux exposés.

Je saisis également cette occasion pour féliciter le Représentant spécial du Secrétaire général pour la Guinée-Bissau, M. José Vegas Filho, de son accession à sa nouvelle fonction. Nous lui souhaitons plein succès dans ce rôle et nous l'assurons de tout notre appui. Je remercie également le Représentant spécial sortant, M. Modibo Touré, de ses accomplissements. Nous lui souhaitons plein succès dans ses entreprises futures.

Dix-huit mois se sont écoulés depuis la signature des Accords de Conakry, et nous constatons avec satisfaction que des mesures pratiques et positives sont en train d'être mises en place par toutes les parties en vue de créer un environnement propice à la mise en œuvre des dispositions restantes des Accords. À cet égard, nous saluons la décision prise par le Président

José Mário Vaz de choisir un Premier Ministre de consensus, de former un gouvernement inclusif et de fixer à novembre la date des élections législatives. Nous exhortons toutes les parties concernées à maintenir cette approche constructive et à continuer de mettre en œuvre les dispositions restantes desdits Accords.

En ce qui concerne les élections parlementaires, nous demandons instamment au Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau de fournir l'appui nécessaire à l'organisation des élections, conformément à son mandat en vertu de la résolution 2404 (2018), de veiller à ce que tous les secteurs de la société participent au processus électoral et de suivre la situation de près pour prévenir tout incident qui pourrait compromettre le processus. Nous nous félicitons des efforts constants que déploie la Commission de consolidation de la paix pour mobiliser des fonds à l'appui du processus électoral, qui s'élèvent à 7,7 millions de dollars.

Je me dois également de louer les efforts des organisations régionales et internationales qui collaborent avec la Guinée-Bissau pour faciliter la mise en œuvre des Accords. La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union africaine, l'ONU, l'Union européenne et la Communauté des pays de langue portugaise collaborent avec toutes les parties prenantes pour appliquer un certain nombre de dispositions des Accords, en particulier à la lumière des initiatives régionales de règlement des conflits.

Nous nous félicitons que la Commission de consolidation de la paix appuie le rôle des femmes et de la société civile. Nous saluons également le rôle de l'ONUSC dans la lutte contre le trafic de drogue et la criminalité organisée.

Les évolutions positives récentes en Guinée-Bissau sont le fruit du travail accompli par les organisations régionales pour amplifier les progrès sur le terrain. Le Conseil de sécurité doit appuyer ces efforts. Nous appelons la CEDEAO à poursuivre dans cette voie. Nous attendons avec intérêt la conférence nationale sur la réforme constitutionnelle prévue par les Accords de Conakry, qui doit avoir lieu à la fin de l'année.

Mme Gregoire Van Haaren (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Le Royaume des Pays-Bas remercie sincèrement le Sous-Secrétaire général, M. Zerihoun, le Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUSC), M. Fedotov, et le Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission de

consolidation de la paix, l'Ambassadeur Vieira, de leurs exposés sur la situation en Guinée-Bissau.

Nous saisissons également cette occasion pour remercier le Représentant spécial sortant, M. Touré, de son travail acharné en Guinée-Bissau et pour souhaiter une chaleureuse bienvenue au Représentant spécial entrant, M. Filho, au sein de l'équipe du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS). Nous saluons aussi le travail important qu'accomplit l'ONUSC sur le terrain, en particulier à la lumière du nouveau mandat décrit dans la résolution 2404 (2018), et nous nous réjouissons de collaborer étroitement avec le BINUGBIS alors que la situation en Guinée-Bissau continue de s'améliorer.

En ce qui concerne la situation en Guinée-Bissau et la mise en œuvre de la résolution 2404 (2018), je vais mettre l'accent sur trois aspects : les événements positifs sur le terrain en Guinée-Bissau; la nécessité d'appuyer les initiatives régionales, en particulier celles de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO); et la nécessité que le Conseil de sécurité reste engagé.

Premièrement, nous souhaitons une fois de plus saluer les évolutions positives sur le terrain en Guinée-Bissau. La nomination d'un Premier Ministre de consensus, la formation d'un gouvernement inclusif et le choix d'une date précise pour les élections législatives sont des mesures bienvenues. Ces mesures témoignent de la bonne volonté des acteurs politiques clefs en Guinée-Bissau et créent l'espace nécessaire pour permettre au BINUGBIS de s'acquitter de son mandat, en comptant sur un gouvernement et un parlement fonctionnels.

Nous soulignons le rôle critique joué par les organisations de femmes dans le déblocage de l'impasse politique en Guinée-Bissau, et nous réaffirmons que leur participation pleine et égale en Guinée-Bissau est capitale. Nous encourageons le Gouvernement bissau-guinéen à continuer d'impliquer les femmes dans toutes les étapes et à tous les niveaux du processus politique.

Il est important que le Gouvernement, le Président et les autres acteurs politiques continuent d'œuvrer en vue de la tenue d'élections législatives libres et régulières le 18 novembre et de l'élection présidentielle l'année prochaine. Pour l'avenir, il est essentiel de rétablir la confiance dans les institutions démocratiques et d'œuvrer à la réconciliation nationale en Guinée-Bissau.

Ce qui m'amène à mon deuxième point, à savoir l'appui à la région. Cinq grandes organisations

politiques – le BINUGBIS, la Communauté des pays de langue portugaise, l'Union européenne, l'Union africaine et en particulier la CEDEAO, communément appelées le groupe « P5 », jouent un rôle important en Guinée-Bissau. Il importe, pour aller de l'avant, que le Conseil de sécurité continue d'appuyer l'engagement actif de la CEDEAO et de la Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau, ainsi que la forte collaboration entre la CEDEAO, le BINUGBIS et le reste du groupe « P5 ». Nous ne pouvons pas sous-estimer le rôle que la CEDEAO a joué pour permettre de sortir de l'impasse politique. Il est essentiel que le nouveau Représentant spécial du Secrétaire général continue d'appuyer la CEDEAO et d'encourager la collaboration durant les mois qui viennent, en particulier à la lumière de l'organisation des élections.

J'en viens maintenant à mon troisième point. L'heure n'est pas à l'optimisme excessif s'agissant de la Guinée-Bissau. Le Conseil de sécurité doit rester engagé. Certes, les faits récents survenus en Guinée-Bissau sont encourageants, mais nous ne devons pas perdre de vue qu'il importe de mettre intégralement en oeuvre la feuille de route en six points de Bissau et les Accords de Conakry. Tout en se félicitant de cette évolution positive, nous devons aussi aborder, selon que de besoin, les questions qui nous préoccupent, comme la nomination du nouveau Ministre d'État Botché Candé par le Président Vaz. M. Botché Candé est inscrit sur la liste des sanctions de la CEDEAO, et sa nomination vient rappeler que, si en gros la situation politique a connu une amélioration, la situation en Guinée-Bissau, elle, reste en général encore fragile.

Ces améliorations politiques seront éphémères si les problèmes structurels sous-jacents ne sont pas réglés. Le nouveau Gouvernement a pour tâche d'élaborer un programme qui promeut l'unité nationale. Il est indispensable que les parties prenantes en Guinée-Bissau puissent sortir de l'impasse politique.

En conclusion, nous exhortons les acteurs politiques et le groupe « P5 » sur le terrain à continuer d'œuvrer en vue d'appuyer le Gouvernement inclusif en Guinée-Bissau, l'organisation d'une élection présidentielle libre et régulière et la mise en oeuvre intégrale des Accords de Conakry et de la feuille de route en six points de Bissau. L'engagement du Conseil de sécurité restera essentiel pour aller de l'avant.

M. Zhang Dianbin (Chine) (*parle en chinois*) : La délégation chinoise remercie le Sous-Secrétaire général,

M. Tayé-Brook Zerihoun, M. Fedotov et l'Ambassadeur Vieira de leurs exposés.

La Chine se félicite des récentes avancées enregistrées dans le processus politique en Guinée-Bissau et du début de la mise en oeuvre des Accords de Conakry par les différentes parties du pays. Les organisations régionales et sous-régionales, telles que la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union européenne et la Communauté des pays de langue portugaise, ont joué un rôle important dans la médiation et les bons offices pour régler la crise politique en Bissau, ce dont la Chine se félicite. La Chine appelle les bailleurs de fonds et les partenaires internationaux à apporter une coopération bilatérale et multilatérale pour continuer d'aider le pays dans ses efforts visant à renforcer les capacités de l'État et à améliorer la vie de ses habitants.

Nous espérons qu'étant donné les besoins du pays, l'équipe de pays des Nations Unies, la Commission de consolidation de la paix, le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS), le Programme des Nations Unies pour le développement et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime lui fourniront une assistance ciblée.

La Chine aide les pays africains à trouver des solutions africaines aux problèmes africains. Ils doivent œuvrer, de concert avec la communauté internationale, ainsi qu'avec la CEDEAO, le BINUGBIS et le nouveau Représentant spécial du Secrétaire général pour la Guinée-Bissau, M. Filho, à promouvoir le dialogue et la communication entre les diverses parties prenantes en Guinée-Bissau, préserver la stabilité, réaliser le développement durable en Guinée-Bissau et en Afrique de l'Ouest, et jouer un rôle constructif à cet égard.

M. Temenov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Sous-Secrétaire général, M. Zerihoun, le Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC), M. Fedotov, et l'Ambassadeur Vieira de leurs exposés très instructifs sur l'évolution récente de la situation en Guinée-Bissau.

Le Kazakhstan salue les dernières mesures encourageantes prises par toutes les parties pour mettre fin au long blocage politique en Guinée-Bissau. Il est réconfortant de noter la nomination de M. Gomes en tant que Premier Ministre de consensus, la formation d'un gouvernement inclusif et l'accord sur l'organisation d'élections législatives le 18 novembre.

Nous félicitons le nouveau Représentant spécial du Secrétaire général, M. José Viegas Filho, de sa nomination et lui souhaitons plein succès. Nous l'appuyons pleinement dans son engagement à faciliter un règlement politique de la crise. Nous nous joignons aux autres orateurs pour exprimer notre profonde reconnaissance à l'ancien Chef du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS), M. Modibo Touré, pour son dévouement.

Nous saluons également les efforts de médiation entrepris par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), sous la direction des Présidents Faure Gnassingbé du Togo et Alpha Condé de la Guinée. Nous saluons les efforts que déploient les membres du groupe des cinq organisations internationales basées en Guinée-Bissau. Nous pensons que toutes ces mesures ont sensiblement contribué à la récente évolution positive de la situation dans le pays et vont dans la bonne direction. Nous nous félicitons de la décision de proroger le mandat de la Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau jusqu'au 30 juin, étant donné que celle-ci joue un rôle crucial et contribue à la stabilité en Guinée-Bissau. Nous espérons donc que le mandat de la Mission sera de nouveau prorogé.

Il est nécessaire maintenant de hâter les préparatifs des élections. Il va de soi que les partenaires internationaux doivent agir de concert pour fournir un appui technique, logistique et financier au processus électoral.

Étant donné cette dynamique constructive, nous appelons toutes les parties à prendre rapidement les mesures nécessaires pour mettre en œuvre les dispositions en suspens des Accords de Conakry, y compris la révision constitutionnelle et l'adoption d'un pacte de stabilité. L'autre sujet de préoccupation qui doit faire l'objet d'une attention urgente de notre part à tous est le trafic de drogues et la criminalité transnationale organisée. L'engagement national est essentiel pour mettre en œuvre les différents programmes et projets internationaux visant à renforcer les secteurs de la sécurité, de la justice et de la répression. C'est pourquoi nous appuyons le programme d'assistance technique mis au point par l'ONUSD. Nous demandons aux autorités bissau-guinéennes de continuer à renforcer leur coopération avec le BINUGBIS, l'ONUSD et INTERPOL dans ces domaines.

Par ailleurs, les mesures les plus efficaces doivent être prises pour garantir la stabilité du pays et renforcer

sa résilience, notamment moyennant un soutien accru aux plans de développement existants et à la stratégie de consolidation de la paix des Nations Unies, un accent particulier étant mis sur l'éducation et les soins de santé. Garantir la participation des femmes et des jeunes au processus politique à toutes les étapes et à tous les niveaux est tout aussi important. Nous appelons tous les donateurs à fournir les fonds nécessaires pour l'application de toutes ces mesures.

Nous nous félicitons que l'Ambassadeur Mauro Vieira et l'Ambassadeur Anatolio Ndong Mba, en sa qualité de Président du Comité créé par la résolution 2048 (2012) concernant la Guinée-Bissau, prévoient de se rendre dans le pays. Cela contribuera davantage à améliorer le dialogue entre les parties. Nous réaffirmons notre volonté d'œuvrer étroitement avec toutes les parties concernées pour appuyer la consolidation de la paix et les efforts de consolidation en Guinée-Bissau.

M. Inchauste Jordán (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : Nous remercions de leurs exposés riches en informations le Sous-Secrétaire général aux affaires politiques, M. Tayé-Brook Zerihoun, le Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, M. Yury Fedotov, et l'Ambassadeur Mauro Vieira, en sa qualité de Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix.

Presque trois années se sont écoulées depuis que la crise a éclaté, et ce essentiellement du fait d'un contexte politique défavorable. Aujourd'hui, nous voyons avec beaucoup d'espoir que les difficultés sont en train d'être surmontées, grâce à la nomination d'un Premier Ministre de consensus résultant d'un accord de compromis qui redynamise la mise en œuvre des Accords de Conakry, lesquels restent le cadre de base pour un règlement pacifique de la crise et la recherche d'une paix durable et pérenne. Nous suivons en outre très attentivement l'élaboration et l'adoption d'un programme gouvernemental qui soit favorable à la définition des paramètres et de la structure du Gouvernement.

Nous appelons une nouvelle fois à consolider ces accords, qui permettraient à toutes les parties nationales de continuer à aller de l'avant dans la mise en œuvre d'un règlement sociopolitique durable, axé sur l'intérêt exclusif du peuple bissau-guinéen, dans le strict respect de sa souveraineté, de son indépendance et de son intégrité territoriale. À cet égard, nous estimons que, dans le cadre de la feuille de route du 10 septembre 2016,

un dialogue sans exclusive doit rester l'un des principaux outils permettant la tenue d'élections législatives cette année et de l'élection présidentielle en 2019.

Si importants que soient les progrès politiques, la Guinée-Bissau est confrontée à des défis divers qui doivent être relevés de la meilleure manière possible. Premièrement, à court terme, aussi bien le Gouvernement que le Parlement ont besoin d'un appui technique et financier pour pouvoir lancer l'inscription des électeurs et consolider les mécanismes électoraux, afin de pouvoir tenir les élections législatives. À cet égard, la coopération entre les organisations régionales et sous-régionales est indispensable. Dans le même esprit, nous saluons les grands efforts consentis par l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau, ainsi que la contribution de l'Union européenne et de la Communauté des pays de langue portugaise et l'action importante du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS) visant à rapprocher les parties au conflit et à promouvoir le dialogue.

Nous saluons les efforts et le travail considérable de l'ancien Représentant spécial du Secrétaire général, M. Modibo Touré, auquel nous souhaitons plein succès dans ses futures affectations. De même, nous nous félicitons de la nomination du nouveau Représentant spécial et Chef du BINUGBIS, M. José Viegas Filho, qui, nous en sommes plus que convaincus, s'acquittera de ses fonctions avec le plus grand professionnalisme. À cet égard, nous estimons que l'action du BINUGBIS doit être renforcée et se concentrer sur des initiatives visant à continuer de générer des occasions de dialogue. Nous sommes certains que ces éléments contribueront à la formation d'un gouvernement inclusif et à la consolidation des prochains processus électoraux.

S'agissant des travaux du BINUGBIS, nous attendons avec intérêt l'examen stratégique de la mission et son projet de reconfiguration. De même, nous saluons l'action de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix, que le Brésil préside avec talent, et nous soulignons qu'il importe de resserrer les liens, la coordination, l'échange d'informations et la participation active de cet organe avec le Conseil de sécurité. Par ailleurs, nous encourageons l'initiative du Forum des femmes sénégalaises, gambiennes et bissau-guinéennes pour la paix et la sécurité. Les efforts déployés par les femmes en Guinée-Bissau dans la quête d'un règlement politique illustrent à quel point

une démarche soucieuse d'égalité entre les sexes et la participation des femmes à la médiation et au dialogue sont incontournables.

Par ailleurs, dans le cadre de la stabilisation de l'État et pour ce qui concerne les questions de sécurité, la lutte contre le trafic de drogues et la criminalité transnationale doit rester une priorité. Le rôle des Nations Unies, par le biais de l'équipe de pays et du Programme des Nations Unies pour le développement, sera indispensable pour promouvoir le développement et renforcer l'état de droit, dans le but de réduire la vulnérabilité du pays au trafic de drogues et à la criminalité, en consolidant les composantes du système judiciaire. De même, la communauté internationale doit apporter l'assistance nécessaire à la Guinée-Bissau pour qu'elle puisse améliorer le contrôle de son littoral et de son espace aérien et former ses forces de police aux fins d'enquêter sur les activités relatives à la criminalité organisée et au trafic de drogues.

En conclusion, nous mettons en relief les progrès qui ont été réalisés à ce jour grâce aux synergies entre toutes les parties. Nous réaffirmons une fois encore qu'en période de crise politique, institutionnelle et sociale, assurer le bien-être de la population, en particulier des groupes les plus vulnérables, doit être l'intérêt suprême qui dicte la voie à suivre pour une stabilisation définitive de la Guinée-Bissau.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions de leurs exposés riches d'enseignements M. Tayé-Brook Zerihoun, Sous-Secrétaire général aux affaires politiques, M. Yury Fedotov, Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, et M. Mauro Vieira, Représentant permanent du Brésil auprès de l'Organisation des Nations Unies, en sa qualité de Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix. Nous saluons à notre tour la nomination de M. José Viegas Filho au poste de Représentant spécial du Secrétaire général pour la Guinée-Bissau, et lui présentons tous nos vœux de succès dans ses activités.

Nous prenons note des progrès importants qui ont été faits sur la voie du règlement de la crise politique en Guinée-Bissau depuis la nomination du Premier Ministre, M. Aristides Gomes, par le Président José Mário Vaz, début avril. Nous nous félicitons de la formation d'un gouvernement de consensus, dont les membres, d'après ce que nous avons compris, ont été jugés acceptables par toutes les principales forces politiques

de Guinée-Bissau. Nous appuyons le travail accompli par les autorités du pays dans le cadre des préparatifs des élections législatives prévues en novembre. Nous espérons que le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS) apportera un appui efficace aux processus électoraux, conformément au mandat qui lui a été délivré en application de la résolution 2404 (2018). Nous avons pris note des plans visant à convoquer prochainement une assemblée nationale sur les questions liées à une révision de la Constitution. Nous pensons que cela sera extrêmement important dans la perspective de formuler des propositions visant à réformer les lois sur lesquelles le pays a été fondé et d'éviter toute résurgence, à l'avenir, des troubles politiques actuels. Nous prenons note avec satisfaction des efforts du BINUGBIS à l'appui des autorités tandis qu'elles préparent ladite assemblée.

Nous souhaitons attirer particulièrement l'attention sur l'importance de lutter contre la criminalité transnationale et le trafic de drogues dans la région. Les efforts dont a fait mention M. Fedotov méritent tout notre soutien.

Nous tenons à remercier la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest d'avoir promu un règlement politique de la crise politique en Guinée-Bissau. Dans le même temps, nous pensons que les accords concernant l'avenir du pays, quels qu'il soient, ainsi que les modalités y afférentes, doivent être fondés sur les aspirations des citoyens eux-mêmes, sans exercer aucune pression et sans imposer, depuis l'extérieur, de solutions toutes faites. Ce n'est qu'en répondant aux intérêts véritablement nationaux que ces accords pourront jouer un rôle positif dans la capacité du pays à sortir d'une crise prolongée.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante de la Pologne.

Je tiens à remercier M. Tayé-Brook Zerihoun, Sous-Secrétaire général, et l'Ambassadeur Mauro Vieira, Représentant permanent du Brésil auprès de l'Organisation des Nations Unies, en sa qualité de Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix, de leurs exposés très riches d'informations sur les derniers développements en Guinée-Bissau. Je remercie également M. Yury Fedotov, Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD) de son analyse complète.

La Pologne se félicite des faits nouveaux positifs observés récemment en Guinée-Bissau à la suite du Sommet de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), qui s'est tenu à Lomé le 14 avril. La formation d'un Gouvernement d'ouverture, dirigé par un Premier Ministre choisi par consensus, M. Aristides Gomes, la réouverture de l'Assemblée nationale, l'élection du Président de la Commission électorale nationale et l'annonce d'élections parlementaires prévues en novembre constituent autant de mesures importantes pour mettre fin au blocage politique et réussir la mise en œuvre des Accords de Conakry.

Dans un tel contexte, le trafic de drogues et la criminalité organisée continuent de faire peser de graves menaces sur la paix et la stabilité en Guinée-Bissau. À cet égard, nous appelons les dirigeants politiques et les institutions de l'État à combattre ces crimes en coopération avec l'ONUDD, la CEDEAO et le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau.

Enfin, nous saluons le rôle joué par le Président de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement, le Président Faure Gnassingbé du Togo, par le Médiateur de la CEDEAO pour la Guinée-Bissau, le Président Alpha Condé de la République de Guinée, ainsi que par d'autres facilitateurs régionaux et internationaux dans le règlement de la crise politique. Dernier point, mais non des moindres, je voudrais exprimer mon appui total au nouveau Représentant spécial du Secrétaire général, M. José Viegas Filho. Je voudrais également exprimer notre sincère gratitude à son prédécesseur, M. Modibo Touré, pour ses efforts visant à régler la crise politique en Guinée-Bissau.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil.

Je donne la parole au représentant de la Guinée-Bissau.

M. Da Silva (Guinée-Bissau) : Je vous remercie, Madame la Présidente, de m'avoir invité et de m'avoir donné la parole.

Dix-huit mois après la signature des Accords de Conakry, mon pays a enfin un Premier Ministre de consensus. Depuis le 25 avril, la Guinée-Bissau a déjà un Gouvernement inclusif. J'ai le grand plaisir de remercier tous les membres du Conseil pour leur patience, pour leurs efforts et pour leur solidarité. Je remercie vivement le Conseil de sécurité, la Communauté économique

des États de l'Afrique de l'Ouest et l'Ambassadeur Mauro Vieira.

Le Gouvernement inclusif a le grand défi de préparer les prochaines élections législatives, déjà prévues pour le 18 novembre. Les Accords de Conakry exigent également la réalisation d'un certain nombre de réformes institutionnelles. Mais pourquoi? Car il ne suffit pas de tenir de bonnes élections pour consolider automatiquement la stabilité institutionnelle de notre État de droit démocratique.

Afin de transmettre aux membres du Conseil une image plus précise de notre longue crise institutionnelle, je voulais leur rappeler qu'au cours des 24 dernières années de notre démocratie pluraliste, la Guinée-Bissau a tenu cinq élections législatives, a subi une guerre civile, a été secouée par deux coups d'État, et l'actuel Premier Ministre, M. Aristides Gomes, est le vingtième à occuper cette fonction. Tout cela prouve clairement qu'il ne suffit pas de tenir de bonnes élections pour consolider les institutions démocratiques. Pour réaliser l'ensemble des objectifs qui sont inclus dans les Accords de Conakry, le Gouvernement d'inclusion et le Parlement auront besoin de l'implication de la communauté internationale, par exemple dans le domaine de l'assistance technique.

La Guinée-Bissau a besoin du soutien du Conseil pour mener une consultation électorale universelle,

participative, transparente, libre et équitable. En dépit des efforts financiers internes qui ont été faits et seront toujours faits par le budget de l'État, le Gouvernement aura besoin d'une aide financière pour assumer le coût inhérent à une préparation technique solide du processus électoral. Je pense par exemple à l'urgence de mettre à jour les listes électorales, en particulier l'inscription des nouveaux électeurs, à savoir les milliers de jeunes, qui, après les dernières élections de 2014, ont déjà atteint l'âge de pouvoir voter.

Dans ce nouveau cadre politique, nous continuons à compter sur la patience et la solidarité des membres du Conseil. Plus important pour nous est le fait que nous pouvons maintenant articuler nos institutions publiques centrales, et enfin avancer dans un ordre institutionnel remis sur pied, à travers le dialogue politique rétabli.

Je voudrais saisir cette occasion pour souhaiter le plus grand succès au Représentant spécial du Secrétaire général dans mon pays, M. José Viegas Filho. La nomination d'un citoyen brésilien, M. José Viegas Filho, représente pour nous un renouveau d'espoir.

Pour terminer, j'assure aux membres qu'ils peuvent compter sur notre gratitude.

La séance est levée à 16 h 45.